



25 juin 2014

Zambettakis Catherine

# Note d'expertise

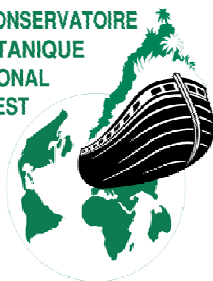
## Réserve naturelle Nationale des falaises du Cap Romain *Calvados*



Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE  
NATIONAL  
DE BREST



## Préliminaire

Cette note a pour objet de rendre compte des réflexions et propositions élaborées par le Conservatoire Botanique en collaboration avec la gestionnaire lors des échanges qui se sont déroulés sur la réserve le 25 juin 2014.

Présentes : Anne-lise Giommi, gestionnaire - Catherine Zambettakis, Conservatoire Botanique.

L'objet de cette visite est :

- D'identifier certains enjeux flore et végétations sur la RNN
- Proposer la réalisation d'opérations de gestion favorables au maintien de certains habitats (communautés végétales) voire à leur restauration
- Proposer la réalisation d'un état des lieux de référence dans les secteurs présentant un enjeu en termes de gestion d'habitats
- Proposer des suivis adaptés à l'évaluation de la gestion et aux enjeux

Afin de rendre plus lisible les propositions, plusieurs tronçons ont été positionnés sur le linéaire de la RNN (Cf. Carte en fin de note d'expertise) : ils correspondent à des unités de gestion pour l'instant floues et qui se veulent indicatives et seront à préciser par la gestionnaire au cours de l'état des lieux.

4 enjeux flore et végétation ont pu être identifiés.

Les réflexions et propositions de gestion et/ou suivis sont présentées au regard de chaque enjeu.

### - **Végétations peu dégradée de falaise**

A l'extrémité est de la réserve (au niveau du tronçon A) la falaise présente une végétation sur l'abrupte n'ayant pas subi a priori d'apport végétal ou de remblai. L'identification précise de la flore et si possible des communautés végétales qui la composent constituerait une référence sur le type de végétation attendu dans de telles conditions. Le Conservatoire Botanique pourrait réaliser cette identification à partir de relevés phytosociologiques à prévoir. Ceux ci localisés au GPS constitueront par ailleurs un état de référence de la végétation.

### - **Végétation des hauts de falaise**

Sur les tronçons F et E, au sommet de la falaise (très abaissée au niveau de F) une végétation de pelouses et de prairies calcicoles mésophiles diversifiées riches en orchidées pourrait être restaurée. Le développement de ces végétations, souvent attractives par leur floraison, peut par ailleurs constituer un outil de sensibilisation à la biodiversité de la RNN.

Actuellement la gestion consiste en deux fauches avec exportation : une en avril, l'autre en fin de période estivale avec exportation de la biomasse. On observe cependant une accumulation de litière au sol. Il est proposé de porter une attention aux modalités d'exportation lors de la fauche et de procéder en tant que de besoin à un ratissage de la litière. En effet cette accumulation est propice au développement d'espèces eutrophiles, ubiquistes et à forte capacité de colonisation (Brachypode, Houlique laineuse) peu propice au maintien d'une végétation diversifiée de prairie maigre calcicole diversifiée en espèces.

Afin d'évaluer la gestion mise en place il est proposé de réaliser un suivi type « prairie fleurie ». En effet la gestion devrait permettre d'observer une diversification de la végétation et un développement notamment des dicotylédones (plantes à fleurs). L'indicateur « plantes à fleurs », utilisé dans le cadre des concours de prairies fleuries ou dans l'évaluation de certaines Mesures agri-environnementales, peut donc également être utilisé ici. Il s'agit le long d'un transect positionné en diagonale de la parcelle de réaliser tiers par tiers une estimation de la densité des différentes espèces de « plantes à fleurs ». Sur la base d'un inventaire de la flore des végétations concernées,

une liste avec photos de l'ensemble des espèces pouvant être contactées peut être proposée par le Conservatoire botanique afin de faciliter le travail de suivi. Celui-ci est à réaliser sur une périodicité de 2 années. Un extrait des outils d'évaluation de la diversité de la flore utilisé lors du concours est présenté en annexe de cette note. On peut par ailleurs se documenter auprès du site <http://prairiesfleuries.espaces-naturels.fr/>

La restitution des suivis mis en œuvre peut constituer par ailleurs une base pour communiquer auprès des habitants, acteurs et partenaires locaux. Une participation des personnes intéressées peut également être mise en œuvre une fois la méthode testée et validée.

#### - **Végétation de haut de plage**

Sur l'ensemble de la réserve diverses végétations de haut de plage voire de dunes (tronçon F) sont implantées. Ces végétations sont constituées de relativement peu d'espèces dans lesquelles quelques unes dominent. Afin d'évaluer l'évolution de ces végétations dans leur constitution et leur variation surfacique au cours du temps, il est proposé un suivi global et léger sur le moyen et long terme. Ces végétations présentant des unités isolées bien différenciables les unes des autres le long de la falaise, le suivi peut prendre la forme d'une série de photographies réalisées du haut de la falaise unité par unité en précisant pour chacune, les espèces dominantes. La périodicité de ce suivi est de 5 ans en moyenne à adapter si des évolutions importantes sont visibles.

#### - **Plantes invasives**

Cette problématique est importante sur le site. Il est proposé de se focaliser en un premier temps sur la **destruction de tout nouveau foyer** et de contenir ceux existants notamment dans les secteurs où les communautés végétales présentes ont une certaine naturalité.

Le petasite développe des végétations de plus en plus importantes sur les prairies basses de l'extrémité ouest. Il est proposé d'intervenir pour contenir l'espèce dans les limites du foyer actuel, et parallèlement d'éliminer tout nouveau foyer ainsi que le développement au nord sur la falaise.

Pour les autres espèces horticoles implantées sur la RNN la même stratégie peut être retenue : lyciet, rosier rugueux, herbe de la pampa, acanthe...

Enfin il est proposé à la gestionnaire de réaliser un état photographique de la falaise sous la forme d'une succession de photos à partir du haut de plage afin de mettre en évidence sur le moyen et le long terme l'ensemble des évolutions observables. La périodicité de ce suivi est de 5 années, en cohérence avec l'évaluation et la rédaction des plans de gestion, à adapter en fonction de la survenue d'événements spécifiques.



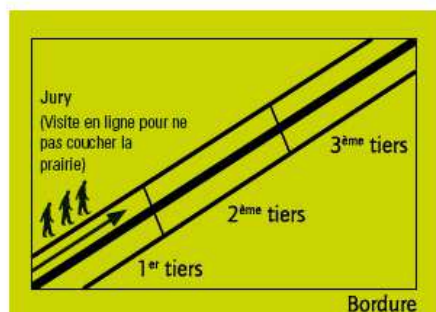


**Extrait** de Mestelan P., Agreil C., Guérin G., Magda D., De Sainte Marie C., Plantureux S., Amiaud B. (2013) : **Fiche de notation des parcelles**, Concours agricole national des prairies fleuries dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux”, 14 pages, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Parc Nationaux de France, Paris.

# Elements de méthode pour noter les parcelles



## Jury local



- L'éleveur présente son exploitation et la parcelle (fiche 1). Il est conseillé pour gagner du temps de renseigner cette fiche avec l'éleveur avant la visite du jury local.
- Le jury parcourt la parcelle en diagonale. Il s'agit de rendre compte du fourrage et de sa diversité (si la parcelle est hétérogène, le jury adapte la visite).
- Le jury note les propriétés agroécologiques (fiche 2 et 3) et la cohérence de l'usage agricole (fiche 4). Des observations sur les fonctionnements biologiques des plantes sont proposées. Il ne s'agit pas d'un inventaire botanique. Le jury peut toutefois s'appuyer sur les espèces observées lorsque cela permet d'améliorer l'évaluation.
- Le président du jury organise la restitution des résultats en présence du candidat.
- Le jury délibère dans chaque catégorie une fois l'ensemble des parcelles visitées (fiche 6). Les notes peuvent être rediscutées et harmonisées lors de la délibération.

*NB : La valeur paysagère ou patrimoniale (fiche 5) n'est pas prise en compte pour l'attribution des prix au titre du concours général agricole des prairies fleuries. Elle peut faire l'objet d'un prix attribué localement.*

## Jury national

Le jury national utilise les mêmes critères pour comparer les parcelles que les jurys locaux. Il tient compte uniquement des données transmises dans les fiches de notation qui font office de dossier de candidature.

*NB : Deux photos techniques devront être adressées avec chaque dossier de candidature : la parcelle dans son environnement et la végétation en gros plan.*



## Liste des plantes indicatrices de la diversité floristique (fiche 2)

La surface est riche en espèce si on repère au moins 4 plantes indicatrices dans chaque tiers de la parcelle (en excluant les bords). Le jury peut nuancer cette évaluation générale en tenant compte du milieu naturel. Ce référentiel ne renseigne pas sur la présence éventuelle de plantes rares ou protégées.

Les plantes sont regroupées par genre ou groupe d'espèces pour faciliter leur reconnaissance par des personnes qui ne sont pas expertes en botanique.

*NB : Les organisateurs locaux peuvent décider de remplacer la liste nationale par une liste locale ou régionale validée dans le cadre d'une MAE, si elle est jugée plus adaptée au contexte du concours.*





Avec la participation financière de :



Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE  
NATIONAL  
DE BREST



web | [www.cbnbrest.fr](http://www.cbnbrest.fr)

*Etablissement public qui regroupe Brest métropole océane,  
Conseil général du Finistère, Conseil régional de Bretagne  
et Université de Bretagne Occidentale.*

## Conservatoire botanique national de Brest

**Siège, service international,  
jardin, service éducatif,  
et Antenne Bretagne**

52 allée du Bot  
29 200 BREST  
tél. | 02 98 41 88 95  
mél. |  
[cbn.brest@cbnbrest.com](mailto:cbn.brest@cbnbrest.com)

**Antenne  
Basse-Normandie**  
Parc Estuaire Entreprise  
Rte de Caen

14 310 VILLERS-BOCAGE  
tél. | 02 31 96 77 56  
mél. |  
[cbn.bassenormandie@cbnbrest.com](mailto:cbn.bassenormandie@cbnbrest.com)

**Antenne  
Pays de la Loire**  
28<sup>bis</sup> rue Babonneau  
44 100 NANTES

tél. | 02 40 69 70 61  
mél. |  
[cbn.paysdeloire@cbnbrest.com](mailto:cbn.paysdeloire@cbnbrest.com)